مجلة الاقتصاديات المالية البنكية وإدارة الأعمال
ISSN 2335-1187
المجلد 04 / العـــدد: 01 (2015)
بعض أعمال الملتقى الدولي الخامس : المقاولاتية النسوية، الأهمية، الفرص و العقبات، 28-29-30 أفريل 2014

L'Entrepreneuriat des Femmes : *L'importance, les opportunités et les obstacles*

Nom & Prénom : TOURI Khaled
Grade : Doctorant
Université : Université Mohamed Khider, Biskra

Nom & Prénom : MADOUCHE Yacine
Grade : Maître assistant « B »
Université : Université Mohamed Khider, Biskra

Abstract

- L'entrepreneuriat féminin, défini comme la création et le développement d'entreprises par les femmes, a pris depuis une dizaine d'années une importance croissante dans la plupart des pays industrialisés mais aussi des pays en développement avec souvent pour ces derniers des caractéristiques spécifiques (micro-entreprises).

Dans les pays développés, on observe une grande disparité dans les politiques d'encouragement et d'appui mises en œuvre, les États-Unis, pour leur part, ayant montré la voie à suivre avec des actions volontaristes engagées depuis plus de vingt ans dont ils recueillent aujourd'hui les fruits en affichant un taux de 48 % de femmes entrepreneures.

Notre présente communication a pour objet de présenter une étude comparative des politiques d'aide à la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans le monde, il s'agit des pays développés (USA, Canada et pays d'Europe) d'une part, et les pays de la zone MENA dont l'Algérie d'autre part.

À l'issue de notre étude comparative entre les pays, il nous a été donné de constater l'implication plus ou moins marginale des femmes dans l'activité entrepreneuriale dans le monde et particulièrement en Algérie. Cela malgré des efforts fournis par les Etats et la volonté de réduire le degré des inégalités entre hommes et femmes dans la vie professionnelle et de l'entrepreneuriat. Aussi il y a lieu de faire un constat sur la concentration de l'activité entrepreneuriale des femmes dans le secteur des services dans tous les pays retenus dans notre étude.

Enfin, la problématique de la promotion de l'entrepreneuriat féminin présente un caractère universel avec les inégalités qui demeurent entre les hommes et les femmes dans l'activité entrepreneuriale, cela malgré les efforts et les différents programmes institutionnels au niveau national voir international qui consistent à permettre un accompagnement efficace des femmes dans les mutations des sociétés.

Mots clés : Politiques publiques, Entrepreneuriat féminin, pays développés, pays en voie de développement, pays de la Zone MENA, Algérie.

INTRODUCTION

Depuis quelques années, de nombreux pays ont pris conscience de l' enjeu de l' entrepreneuriat féminin et ont mis en œuvre des actions visant d' une part, à mieux le connaître et d' autre part, à le favoriser. L' entrepreneuriat féminin, défini comme la création et le développement d' entreprises par les femmes, a pris depuis une dizaine d' années une importance croissante dans la plupart des pays industrialisés mais aussi des pays en développement avec souvent pour ces derniers des caractéristiques spécifiques (micro-entreprises).

De nos jours, de plus en plus de femmes entrepreneurs créent des entreprises. Cependant, la grande majorité d'entre elles opèrent des micro-entreprises au potentiel de croissance limité. Les femmes entrepreneurs sont sous-représentées dans les entreprises de toutes tailles, et plus l'entreprise est grande, moins elle est susceptible d'être dirigée par une femme.

Les attitudes sociétales et les croyances sociales empêchent certaines femmes de même envisager la création d'entreprise, tandis que des obstacles systémiques font que de nombreuses femmes entrepreneurs restent confinées à de très petites entreprises. Cette situation non seulement limite leur capacité de gagner un revenu pour elles-mêmes et leurs familles, mais restreint également leur vrai potentiel de contribuer au développement socio-économique et à la création d'emplois.

Dans les pays développés, on observe une grande disparité dans les politiques d' encouragement et d' appui mises en œuvre, les États-Unis, pour leur part, ayant montré la voie à suivre avec des actions volontaristes engagées depuis plus de vingt ans dont ils recueillent aujourd' hui les fruits en affichant un taux d' environ 48 % de femmes entrepreneures.

L' intérêt pour l' entrepreneuriat au féminin est cependant récent, les données statistiques sexuées et les études sur le sujet restant rares et parcellaires. Ce manque de visibilité conduit à négliger un potentiel de croissance qu' il conviendrait au contraire de stimuler, a fortiori dans un contexte d' évolution démographique qui interdit de se priver de l' apport et des talents féminins.

Dans ce sens, nous formulons la problématique suivante :

Quel est l' état des lieux de l' activité entrepreneuriale des femmes et les politiques d' aide a sa promotion à travers les pays développés et les pays en voie de développement (dont l' Algérie) ?

Notre présente communication a pour objet de présenter une étude comparative des politiques d' aide à la promotion de l' entrepreneuriat féminin dans le monde, il s' agit des pays développés (USA, Canada et pays d' Europe) d' une part, et les pays de la zone MENA dont l' Algérie d' autre part. Cela après un rappel des principales données de la situation des femmes dans les différentes économies.

La démarche méthodologique consiste à procéder par une méthode descriptive et analytique à base des données existantes à travers des études réalisées par différents institutions (APCE, AQUAL, GEM, Banque mondiale,…).

Pour répondre à notre objectif, nous allons procéder selon le plan de rédaction qui s' articule au tour des principaux axes suivants :

* Le rôle des l' entrepreneuriat dans les différentes phases du développement économique des pays : un cadre de référence pour une comparaison internationale
* Les politiques mises en œuvre dans les pays étrangers hors la zone 《 MENA 》 pour la promotion de l' entrepreneuriat féminin ;
* L'activité entrepreneuriale des femmes dans les pays de la zone MENA (dont l'Algérie).

I. Le rôle de l'entrepreneuriat dans les différentes phases du développement économique des pays : un cadre de référence pour une comparaison internationale

On distingue trois niveaux du développement économiques dont le rôle de l'entrepreneuriat diffère (*Bosma* et *Levie*, 2010). Il s'agit de :

*L'entreprenariat dans les économies axées sur les ressources

*L'entrepreneuriat dans les économies axées sur l'efficacité

*L'entrepreneuriat dans les économies axées sur l'innovation

I.1. L'entreprenariat dans les économies axées sur les ressources

Les pays ayant un faible niveau de développement économique présentent généralement un secteur agricole important, celui-ci fournissant des moyens de subsistance à la majorité de la population, qui pour la plupart vit encore à la campagne. Cette situation évolue car l'activité industrielle commence à se développer, souvent autour de l'extraction des ressources naturelles, déclenchant la croissance économique, et incitant la population agricole excédentaire à migrer vers les secteurs d'extraction et émergents à forte intensité d'échelle, souvent situés dans des régions spécifiques. Dans les agglomérations régionales, l'offre de main d'œuvre excédentaire nourrit l'entrepreneuriat de subsistance, car les travailleurs excédentaires cherchent à se créer des opportunités professionnelles pour gagner leur vie.

I.2. L'entrepreneuriat dans les économies axées sur l'efficacité :

À mesure que le secteur industriel se développe, des institutions commencent à émerger pour soutenir une industrialisation croissante et une productivité plus élevée grâce à des économies d'échelle. En règle générale dans les économies à forte intensité d'échelle, les politiques nationales façonnent leurs nouvelles institutions économiques et financières en faveur des grandes entreprises nationales. La productivité croissante contribuant à la formation du capital financier, des niches peuvent apparaître dans les chaînes d'approvisionnement industrielles auxquelles répondent ces prestataires de service. Combiné avec l'ouverture d'une offre indépendante de capital financier par le secteur bancaire émergent, cela stimule les possibilités de développement de petites et moyennes entreprises dans les secteurs de fabrication. Ainsi, dans une économie d'échelle à forte intensité, on pourrait s'attendre à ce que

l'activité industrielle de subsistance diminue progressivement pour faire place à un secteur émergent de fabrication à petite échelle.

I.3. L'entrepreneuriat dans les économies axées sur l'innovation

En considérant le développement d'une économie et l'accroissement de sa richesse, on pourrait s'attendre à ce que l'accent mis sur l'activité industrielle soit transféré progressivement vers un secteur des services en expansion pouvant répondre aux besoins d'une population de plus en plus riche, et fournir des services normalement attendus dans une société ayant des revenus élevés. Le secteur industriel devient plus diversifié et sophistiqué, et cette évolution est généralement associée à l'augmentation de la recherche et du développement, et à l'intensité des connaissances. En effet, les institutions produisant des connaissances prennent de la vitesse et ouvrent la voie à l'activité entrepreneuriale innovante à la recherche d'opportunités pour concurrencer des prestataires historiques établis dans l'économie. Souvent, les petites entreprises tirent partie de gains de productivité innovants par rapport aux prestataires plus importants, ce qui leur permet de fonctionner comme des « agents de destruction créatrice ». Dans la mesure où les institutions économiques et financières créées pendant la phase à forte intensité d'échelle de l'économie sont en mesure d'accueillir et de soutenir l'activité entrepreneuriale à la recherche d'opportunités, les sociétés entrepreneuriales innovantes apparaissent comme des moteurs importants de la croissance économique et de la création de richesses.

II. Les politiques mises en œuvre dans les pays étrangers hors la zone « MENA » pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin

II.1. Deux pays précurseurs dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin

Pour les deux pays dont l' économie est axées sur l' innovation, les États-Unis qui ont été précurseurs en la matière et le Canada. Ils ont servi d' exemple pour un grand nombre de mesures mises en œuvre dans différents pays, notamment à des degrés divers, au sein des États membres de l' Union européenne.

Des études comparatives ont été réalisées en particulier par l'Observatoire Fiducial de l'entrepreneuriat féminin en janvier 2006, par le WES (Réseau européen de promotion de l'entrepreneuriat féminin) successivement en 2004, 2006 et 2007 et enfin par l'APCE qui a dressé en 2007 un panorama de l'entrepreneuriat féminin dans différents pays industrialisés.
Les comparaisons chiffrées des données des divers pays sont difficiles, car les sources d'informations sont nombreuses et le périmètre de calcul des stocks d'entreprises varie d'un pays à l'autre. Quelques statistiques seront néanmoins présentées, mais ce sont surtout les « bonnes pratiques » de chaque pays qui seront mentionnées.

A - Les Etats-Unis : Les États-Unis ont pris conscience de cet enjeu dès les années 1970. Ils avaient alors une situation quasiment équivalente à celle de la France actuellement. Une étude avait montré que les entrepreneures faisaient l'objet de discrimination dans l'obtention de financements et sur les taux de crédits.
À partir de là, une politique adaptée à été mise en place pour favoriser l'entrepreneuriat féminin, illustrée par différentes initiatives :
- un programme de recensement statistique prenant en compte le genre de l'entrepreneur dès 1972 ;
- la création d'un groupe de travail interministériel, suivie de la publication d'un rapport sur les difficultés rencontrées par les femmes en 1974 ;
- la promulgation, en 1974, d'une loi « *The Equal Credit Opportunity Act* » interdisant la discrimination sur la base du genre dans les attributions de crédits par les banques ; 58
- la création, en 1975, à l'initiative de quelques femmes entrepreneures de la « *National association of women business owners* » (NAWBO) qui fait aujourd'hui partie du réseau mondial des Femmes chefs d'entreprises (FCEM) ;

Ces mouvements convergents conduisirent le Président Carter à émettre en 1979 un《*Executive order*》définissant une politique nationale et un programme en faveur de l'entrepreneuriat féminin. Celui-ci souligne que des actions positives (affirmative actions) doivent être prises pour atteindre cet objectif. Àcet effet, la《 *Small business administration*》(SBA), créée en 1953 et dont le but était de favoriser l'égalité des chances entre petites et grandes entreprises, s'est dotée d'une section spéciale dédiée aux entrepreneures et dénommée《 *Office of women's business ownership*》(OWBO). L'OWBO a notamment développé un réseau de plus de 200 centres locaux pour l'entrepreneuriat féminin.

Cette panoplie incitative a été complétée par la création en 1989 d'un Centre de recherche sur l'entrepreneuriat au féminin《 *Center for women's business research*》. Cet organisme a joué un rôle important pour améliorer la connaissance et la reconnaissance des femmes qui entreprennent. Il travaille en étroite collaboration avec la SBA et les organismes fédéraux de statistiques et il est parrainé par plusieurs grandes entreprises de divers secteurs (banques, informatique, etc.). ***Il existe également aux États-Unis un dispositif d'accompagnement des entrepreneurs par des centres cofinancés par les États et la SBA et employant des consultants ayant une formation solide en management ou ayant déjà créé leur propre entreprise.*** Ainsi que l'a souligné Viviane de Beaufort dans son étude précédemment citée, ***pratiquement tous ces centres travaillent en partenariat étroit avec des universités, permettant ainsi de sensibiliser les étudiants à l'entrepreneuriat. On notera que les efforts conjugués des mesures spécifiques concernant les entrepreneures et les petites entreprises ont doublement favorisé les femmes.*** En tout état de cause, cette politique volontariste a porté ses fruits puisque le taux d'entrepreneuriat féminin aux États-Unis s'élevait en 2004 à 48 %.

L'observatoire Fiducial de l'entrepreneuriat féminin, dans son dernier rapport consacré au sujet en janvier 2006, dont un développement important

concerne la politique américaine, fait toutefois état de la persistance d' un certain nombre d' obstacles :

- problèmes de financement ;
- problèmes de reconnaissance : sentiment de ne pas être prise au sérieux dans le mondes des affaires ;
- problèmes de l' accès aux marchés.

En revanche, les femmes entrepreneures, tout en conservant une forte position dans le secteur des services, investissement maintenant d' autres secteurs moins traditionnels tels que la construction ou l' industrie. Et les réseaux d' affaires de l' entrepreneuriat féminin se développent de plus en plus largement.

B - Le Canada : Le Canada figure aussi parmi les pays où le niveau de l' entrepreneuriat féminin est élevé, l' exemple de son voisin américain ayant certainement eu un effet incitateur.

Les données relatives aux femmes entrepreneures ne sont pas recueillies directement, faute de distinction par le genre dans les statistiques d' entreprises.

Les travailleuses indépendantes sont en revanche recensées dans la population active.

Selon une étude de 2002 mentionnée par l' APCE lors de la conférence de presse du 16 novembre 2007 consacrée à l' entrepreneuriat au féminin, 47 % des PME canadiennes ont au moins une participation féminine. Parmi ces entreprises, 39 % appartenaient à parts égales à des hommes et à des femmes, 38 % étaient détenues majoritairement par des femmes et les autres détenues majoritairement par des hommes.

Le soutien des banques canadiennes pour le développement de l'entrepreneuriat féminin mérite d'être souligné. Le rapport de l' Observatoire Fiducial de janvier 2006 cite notamment:

- la Banque de développement du Canada qui propose des financements spécifiques pour l'entrepreneuriat féminin et a contribué à la réalisation d'un rapport (mai 2004) préparé par la
Fondation canadienne pour les femmes entrepreneures recensant les meilleures pratiques mises en œuvre ;
- la Banque royale du Canada qui, outre des financements réservés, a créé une section entièrement dédiée aux femmes chefs d'entreprise.

Enfin, selon une étude de l'Institut de la PME de Montréal, les entreprises détenues ou dirigées par des femmes sont tout aussi rentables, saines et durables que les autres. Déjà, en 1994, elles avaient un taux de croissance deux fois plus élevé et un taux de création d'emplois quatre fois plus élevé que l'ensemble des entreprises canadiennes.

II. 2. Les pays européens : Etat des lieux des efforts entrepris

Lors de l'étude par pays présentée ci-dessous, 《 EQUAL 》 est souvent cité.
C'est un dispositif créé par le Fonds social européen pour lutter contre toute forme de discriminations et d'inégalités dans le monde du travail et de l'emploi en Europe, y compris celles fondées sur le genre.Débuté en 2000, le programme s'est achevé le 31 décembre 2006. 3 milliards d'euros ont été alloués à EQUAL.
Il a soutenu des associations professionnelles, des établissements de formation continue, des organisations d'employeurs et de salariés pour mettre en œuvre des programmes de formation destinés aux femmes dans des métiers non traditionnels et pour aider les entreprises, en particulier les PME, à supprimer les obstacles qui peuvent ralentir la participation des femmes. En France, plusieurs actions en faveur de l'entrepreneuriat féminin ont été menées dans le cadre du programme EQUAL, notamment dans la région

Bretagne. Les missions de l' ancienne initiative communautaire EQUAL ont été intégrées aux objectifs généraux du FSE pour la nouvelle période de programmation 2007-2013. Il incombe donc aux États membres de poursuivre dans les programmes du FSE, le type de coopérations et d' innovations qui avaient été soutenues avec succès par EQUAL.

Les anciens domaines d' intervention du programme EQUAL sont d' ailleurs repris dans un article qui précise le champ d' application du FSE :

《 *L'intégration et des actions spécifiques pour améliorer l'accès à l'emploi et accroître la participation durable et la progression des femmes dans l'emploi, pour réduire la ségrégation fondée sur le sexe sur le marché du travail, notamment en s'attaquant aux causes, directes et indirectes, des écarts de rémunération entre les hommes et les femmes* 》.

Les rapports d' activité 2006 et 2007 du WES 《 Réseau européen de promotion de l' entrepreneuriat féminin 》 constituent la source principale des données présentées ci-dessous. Le WES est un réseau qui a été créé et lancé en Suède par le commissaire Liikanen en juin 2000. Son but est de créer un climat propice à l' augmentation du nombre de femmes entrepreneures et à la croissance de leurs entreprises.

Pour chacun des pays, le taux d' emploi féminin (source : Eurostat, 2008) est indiqué. Rappelons que la moyenne du taux d' emploi des femmes dans les 27 pays membres de l' Union européenne est de 58,3 %. En France, en 2008, il s' établit à 60 %.

II.2.1. En Allemagne : Le taux d' emploi des femmes est de 64 %. Selon le Mikrozensus en 2007, les femmes représentaient 31 % des entrepreneurs. C' est un taux en progression. Depuis 2004, le ministère fédéral de l' éducation et de la recherche (BMBF) a lancé un programme d' action pour la promotion de l' esprit d' entreprise féminin qui s' appelle le für Gründerinnen. Le gouvernement veut promouvoir l' entrepreneuriat au féminin et pousse les femmes à créer leur entreprise. En Allemagne, les entrepreneurs ont accès à plusieurs programmes d' aides financières : pour les personnes sans emploi, pour les démarrages de sociétés de haute technologie... Ces programmes ne

sont pas spécifiques pour les femmes. ***L'un des points forts de la politique allemande réside dans l'accompagnement systématique de toutes les aides au financement par un suivi sur toute la durée du prêt*** (appel à des réseaux de conseillers indépendants) inscrivant donc tout projet dans la durée et réduisant nettement les taux de défaillance.

Par ailleurs, une agence fédérale pour les femmes créatrices d' entreprise (BGA) a été créée en 2003 avec le soutien du FSE. Il s' agit d' une plate-forme fournissant des informations à toutes les étapes du processus de création : assistance, conseils et formations, ainsi qu' opérations de communication sur l' entrepreneuriat (presse et salons).

L' Allemagne a besoin des femmes pour assurer la reprise des entreprises. La BGA a lancé à cet effet plusieurs programmes « la succession aux femmes », « le pouvoir aux femmes entrepreneures ». Ces programmes sont notamment axés sur le développement des technologies, domaine encore peu accessible aux femmes. Une agence nationale pour les startup féminines qui a établi un annuaire des réseaux de tout le pays afin d' en faciliter l' accès aux femmes73 et une agence nationale pour la création d' entreprises féminines, placée sous la tutelle de trois ministères différents (éducation et recherche, famille et femmes, économie et technologie) complètent le dispositif d' accompagnement et de soutien.

II.2.2. En France : elles (femmes entrepreneures) représentent 30 % des créateurs d' entreprise (en 2006) et 27 % des dirigeants de PME/TPE, ce qui correspond à la moyenne européenne. Le suivi régulier effectué par l' INSEE montre que la proportion des créatrices a légèrement augmenté puisqu' elle n' était que de 27 % en 2002. Certes, au regard du taux de féminisation de l' Assemblée nationale (18,5 %), du Sénat (22 %) ou du CESE (21 % et 27,5 % en incluant les membres de section), la proportion de femmes chefs d' entreprises apparaît plus significative. Toutefois, rapportée à leur part

dans la population active (47 %), force est de constater que les femmes occupent une place encore trop marginale dans notre économie.
Et pourtant, au regard de l'arrivée à l'âge de la retraite de la génération issue du baby-boom de la période 1945-1950 et des perspectives de déséquilibre entre actifs et inactifs en résultant, le développement de l'emploi féminin et, d'une manière générale, de toutes les formes d'activité professionnelle des femmes, quel que soit leur statut, apparaît primordial.
Celui de l'entrepreneuriat au féminin est pour sa part crucial quand on sait que dans les quinze ans à venir, 27 % des entreprises au plan national seront en principe transmissibles et 250 000 pour la seule Île-de-France.

II.2.3. Au **Danemark :** 25% des entrepreneurs sont des femmes. Le système développé de garde des enfants dans ce pays favorise un taux d'emploi des femmes élevé (73,2 %, le plus fort des pays de l'Union européenne), mais celles-ci privilégient toutefois le salariat.
Le gouvernement danois a mis en place plusieurs projets au niveau national pour promouvoir l'entrepreneuriat, mais pas spécifiquement à l'intention des femmes qui ne sont d'ailleurs pas demandeuses. Il existe toutefois quelques programmes au niveau local.

II.2.4. En Espagne : L'Espagne affiche un taux d'emploi féminin de 54,7 % et compte près de 33% de femmes entrepreneures selon l'enquête de population active de l'Institut national de statistique ; elles gèrent en majorité des micro-entreprises, principalement dans les services et le commerce.
L'État s'est efforcé au cours des dernières années de réduire les formalités et d'alléger les démarches administratives préalables à la création d'entreprise. Les aides ont par ailleurs été décentralisées. Un certain nombre de mesures ont été mises en oeuvre par *l'Instituto de la*

Mujer, créé en 1997 et très actif, afin de promouvoir l'entrepreneuriat au féminin :

• unités d'information et de conseils préalables à la création installées dans

55 chambres de commerce. En 2008, 13 829 femmes ont bénéficié de ces services et 1992 entreprises ont été créées ;

• soutien financier : « *L'entreprise au féminin* » est un programme ciblé sur l'insertion professionnelle des femmes en difficulté (immigrées, chômeuses de plus de 45 ans, chefs de famille monoparentale) ;

• actions de formation à la création, au développement, et à la consolidation des entreprises. « *En 2006, deux programmes de formation ont été institués à l'intention des femmes d'affaires qui souhaitent consolider leur entreprise, en améliorer la rentabilité ou envisager des alternatives de croissance. Les programmes s'adressaient également aux femmes d'affaires ayant un solide projet d'entreprise* »;

• portail Internet : dédié aux femmes d'affaires afin qu'elles puissent communiquer entre elles, consulter en ligne pour toute question liée à la gestion ou participer à une « *classe virtuelle* » leur permettant de suivre des cours de logistique, marketing ou comptabilité ;

• tutorat : « *L'objectif était de consolider la position et la compétitivité des entreprises en éliminant les risques financiers, en particulier pendant la phase initiale de l'activité. Les femmes entrepreneures bénéficient d'un tutorat à domicile suivant un calendrier compatible avec leur activité. Le contenu du tutorat est adapté en fonction de leurs besoins spécifiques et chaque femme d'affaires reçoit un plan de développement d'entreprise au terme de son accompagnement* »;

• médias : des femmes chefs d'entreprises parlent de leurs expériences professionnelles dans des émissions télévisées.

II.2.5. Au Portugal : Le taux d'emploi des femmes s'établit à 61,9 %. En 2006, les femmes représentaient près de 34 % de l'ensemble des entrepreneurs. Plusieurs programmes, cofinancés par le Fonds social européen sont proposés en faveur de l'entrepreneuriat en général :

· programme 《 *Manage* 》, apport d'un soutien (services d'évaluation, de formation, de conseil et d'assistance) en vue d'améliorer la gestion et la compétitivité des PME de 50 salariés au plus ;

· programme 《 *BIM - Bolsa de Ideias e de Meios* 》 assistance aux entrepreneurs pendant l'élaboration du projet d'entreprise et en phase de démarrage. Le programme vise également à faciliter l'accès au financement, aux services des pépinières d'entreprises ou à d'autres programmes spécifiques ;

· programmes 《 *Initiative d'emploi local* 》, 《 *Création d'emplois indépendants* 》 et 《 *Initiatives d'emploi local dans le domaine de l'aide familiale* 》, qui apportent un soutien aux créateurs d'entreprise en proposant formations en gestion, aide au recrutement d'employés et services d'assistance financière.

Une action spécifique concerne les femmes, il s'agit du 《 *Soutien à l'entrepreneuriat féminin* 》 mis en œuvre dans le cadre du Programme opérationnel pour l'emploi, la formation et le développement social. Un de ses objectifs est d'encourager le développement de réseaux. Une aide financière est également allouée pour un minimum de 166 heures de formation en gestion et pour 100 heures d'accompagnement/tutorat par femme en vue de la consolidation du projet, du lancement de l'entreprise et de la familiarisation avec les réseaux d'information8

II.2.6.En Suède : Alors que le taux d'emploi des femmes s'élève à 71,8 %, les femmes chefs d'entreprise ne sont que 22 %, ce qui est très faible. Mais il y a plus de femmes créatrices d'entreprise, principalement dans les services. Leur proportion s'établissait à 35 % en 2006, 6 % des nouvelles sociétés étant par ailleurs gérées en commun par des hommes et des femmes.

Les entreprises suédoises sont surtout des 《 sociétés 》 de service, ensuite viennent les commerces puis les manufactures. Du point de vue de leurs caractéristiques, il existe assez peu de différences entre les entreprises détenues par des hommes ou par des femmes.

NUTEK, l'agence suédoise pour le développement des entreprises a mis en place dès 1993 un programme destiné à encourager « *l'esprit d'entreprise des femmes* ». Son objectif est d'améliorer la visibilité des femmes entrepreneures auprès des conseillers d'affaires, des medias et des banques (sensibilisation sur les moyens de financement). Le NUTEK apporte également directement son soutien aux créatrices : tutorat, orientation vers des établissements ou des programmes de formation adaptés.
En 2005, il a édité une brochure « *Why shall women start a business* » (quelques bonnes raisons pour les femmes de se lancer dans la création d'entreprise) et il développe actuellement (2007-2009) un programme sur l'entrepreneuriat au féminin qui bénéficie d'un budget de 100 millions de couronnes par an.
Les femmes qui entreprennent peuvent par ailleurs continuer à percevoir leurs allocations de chômage entre six mois à un an après la création de leur entreprise.

On constate que la plupart des pays européens, en dépit des diversités de culture et d'environnement socio-économique, ont des taux très voisins en matière d'entrepreneuriat au féminin. On notera que dans les pays d'Europe du Sud, l'Espagne et le Portugal, avec des taux respectifs de 33 % et 34 % de femmes entrepreneures, recueillent les bénéfices d'actions spécifiques de soutien. En revanche, parmi les pays d'Europe du Nord, deux pays pourtant très impliqués dans la promotion de l'égalité entre femmes et hommes, Suède et Danemark, affichent pour leur part des taux particulièrement faibles de 22 % et 25 %.

III. L'activité entrepreneuriale des femmes dans les pays de la zone MENA

III.1. La participation des femmes dans la vie économique de l'entreprise : une analyse comparative à base de l'étude de la banque mondiale (de 2007)

L'analyse comparative de la participation des femmes à la propriété de l'entreprise, la gestion et la main d'œuvre est important de réaliser la promotion de l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Le thème de l'égalité fournit des informations sur l'entrepreneuriat féminin et la participation économique de la population active.

Les quatre indicateurs présentés ci-après, mesurent la participation des femmes dans les entreprises dans 135 pays, les résultats sont basés sur des enquêtes (de la banque mondiale 2007) de plus de 130 000 entreprises. Un outil de requête de base de données est disponible pour évaluer les différences de participation entre hommes et femmes dans différents sous groupes fermes. Les indicateurs sont,

- Le pourcentage des entreprises de la participation des femmes à la propriété;
- Le pourcentage des entreprises avec un Top Manager féminin ;
- Proportion des travailleurs permanents à temps plain qui sont des femmes ;
- Proportion des travailleurs de production à temps plain permanents qui sont des femmes ;
- Proportion des travailleurs à temps plein permanents non-production qui sont des femmes.

Pour le cas de l'Algérie, l'enquête auprès d'un échantillon de 600 entreprises, les graphiques ci-dessous donnent un aperçu sur cet échantillon et mettent en évidence les principaux obstacles rencontrés par les entreprises du secteur privé en Algérie.

Figure N01 : Le secteur d'activités des entreprises enquêtées

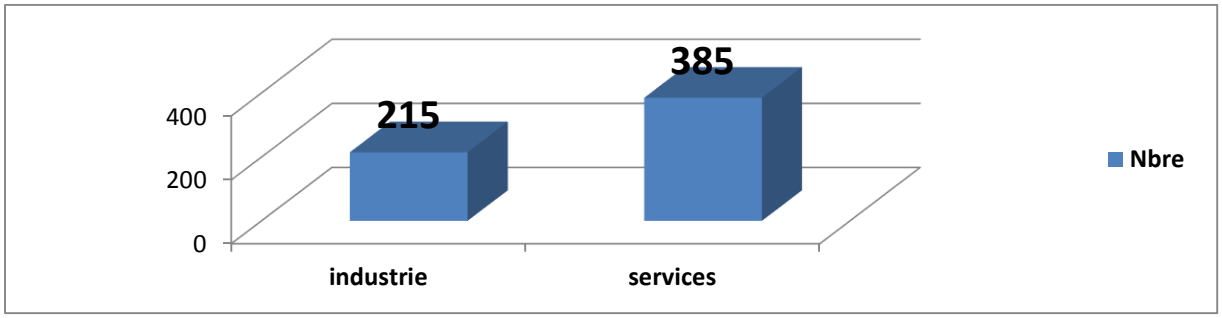

Source : Données de la Banque mondiale (2007).

Figure N02 : La taille selon l'effectif des entreprises enquêtées

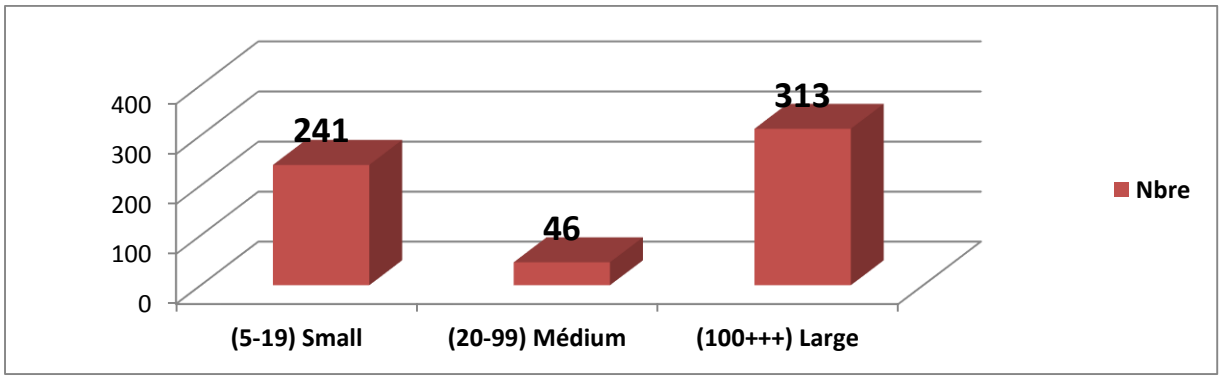

Source : Données de la Banque mondiale (2007).

Figure N° 03 : La proportion de participation des femmes dans la vie économique de l'entreprise en Algérie, en comparaison au reste du monde et la zone MENA

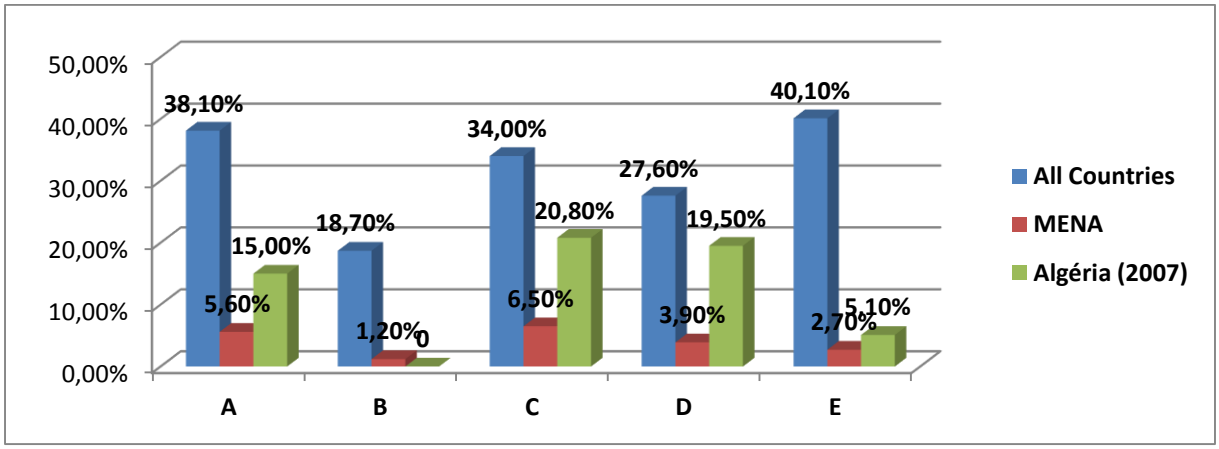

Source : Données de la Banque mondiale (2007).

A. Le % des ETS de la participation des femmes à la Propriété;
B. Le % des ETS avec un Top Manager féminin ;

C. Proportion des travailleurs permanents à temps plain qui sont des femmes ;
D. Proportion des travailleurs de production à temps plain permanents qui sont des femmes ;
E. Proportion des travailleurs à temps plein permanents non-production qui sont des femmes.

III.2. L'activité entrepreneuriale selon le développement économique des pays de la zone MENA (GEM 2009)

Le Global Entrepreneurship Monitor-GEM (Moniteur de l'entrepreneuriat mondial) est une initiative de recherche impliquant des centaines de chercheurs dans plus de 75 pays à travers le monde, cherchant à comprendre l'entrepreneuriat et sa dynamique. Le rapport GEM annuel mondial fournit des analyses du niveau d'activité entrepreneuriale et des indicateurs connexes dans une variété d'économies développées et en développement, ceci ayant pour objectif de faire progresser la base de connaissances sur ce domaine important de l'enquête, et d'identifier les politiques pouvant aider les gouvernements et les acteurs du développement économique à renforcer le rôle de l'entrepreneuriat dans la création d'emplois et la promotion de l'innovation et la croissance.

En 2009, les données GEM ont été recueillies dans 8 nouveaux pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, portant à 13 le total des pays de la région participant au projet GEM. La participation de

sept des nouveaux pays (l'Algérie, la Jordanie, le Liban, le Maroc, la Palestine, la Syrie et le Yémen)4 a été financée par le CRDI. Dans le cadre du projet GEM, des entretiens ont été menés durant l'été

2009 auprès d'environ 14 000 adultes (de 18 à 64 ans), sélectionnés à partir d'échantillons nationaux représentatifs dans ces sept pays. Ce projet représente la première étude majeure sur l'entrepreneuriat dans ces pays, et a ainsi permis de fournir une base de preuves de référence essentielle pour surveiller les changements sur le long terme. Les résultats présentés dans ce rapport portent essentiellement sur les 7 pays de la région MOAN, avec des comparaisons occasionnelles avec les autres pays de la même région et l'ensemble des 55 pays participant au cycle de recherche 2009.

III.2.1. L'activité entrepreneuriale en Algérie/zone MENA :

En dépit de sa faible performance sur les indicateurs GEM relatifs aux perceptions et aux attitudes entrepreneuriales, l'Algérie présente le deuxième taux de TEA le plus élevé parmi les sept pays du GEMMOAN (16,7 %). Un peu plus de 11 % des 18-64 ans essayaient activement de démarrer une nouvelle entreprise en 2009, et 5,6 % étaient propriétaires d'une jeune entreprise de moins de 42 mois.

Figure N° 04 : L'activité entrepreneuriale en Algérie :

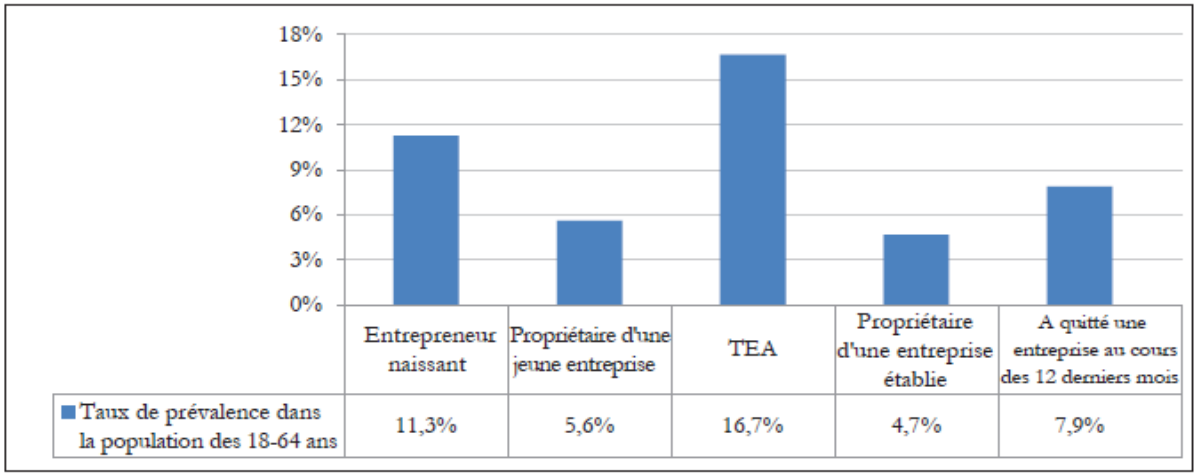

Source : Rapport de GEM, données Algérie (2009)

Figure N° 05 : Le taux de TEA selon l'âge, le groupe et le genre, en Algérie

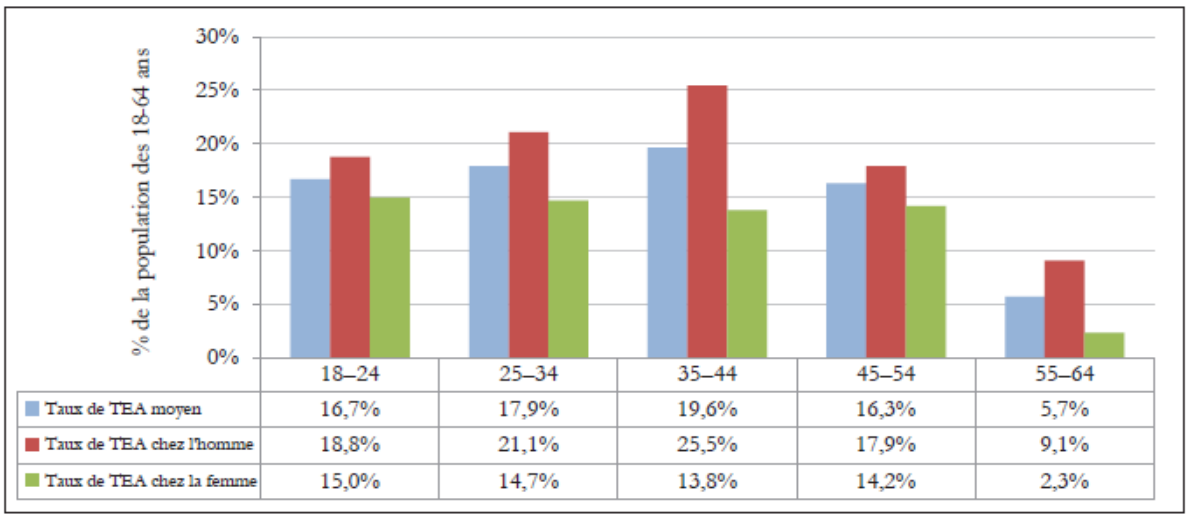

Source : Rapport de GEM, données Algérie (2009)

Les adultes algériens dans les groupes d'âge des 25–34 et des 35–44 ans présentent les taux de TEA les plus élevés, mais les différences pour les groupes des 18–24 et des 45–54 ans ne sont pas statistiquement significatives. Le taux de TEA masculin est plus élevé chez les 35–44 ans (25,5 %) et les 25–34 ans (21,1 %), et le taux de TEA féminin est le plus élevé chez les 18–24 ans et les 25–34 ans (environ 15 %).

III.2.2. L'activité entrepreneuriale selon le niveau de développement économique de l'Algérie/zone MENA :

Les pays du GEM sont regroupés selon leur phase de développement économique pour faciliter les comparaisons entre les pays se situant à des phases similaires ou différentes.

En général, les pays de la région MOAN ont tendance à se classer dans la fourchette basse des économies axées sur les ressources, ou dans la fourchette moyenne des économies axées sur l'efficacité.

Tableau N° 01 : L'activité entrepreneuriale selon le niveau de développement des pays de la zone MENA : Algérie, Maroc, Tunisie et Emiraties Arabes Unies

Pays	T* de l'entrepreneuriat Naissant (%)	T* de propriété de N* ETS (%)	Activités entrepreneuriales A un stade précoce (TEA) (%)	T* de propriété d'une ETS établie (%)	Activités entrepreneuriales discontinues (%)	Motivés par la nécessité (% TEA)
Economies axées sur les ressources						
Algérie	11,3	5,6	16,7	4,7	7,9	18
Maroc	6,9	9,4	15,8	15,2	3,7	25
Economies axées sur l'efficacité						
Tunisie	2,2	7,2	9,4	10,2	4,8	20
Economies axées sur l'innovation						
E.A.U	6,5	7,4	13,3	5,7	6,5	9

Source : Etabli selon les données du Rapport GEM, 2009.

Figure N°6 : L'activité entrepreneuriale selon le niveau de développement des pays de la zone MENA : Algérie, Maroc, Tunisie et Emiraties Arabes Unies

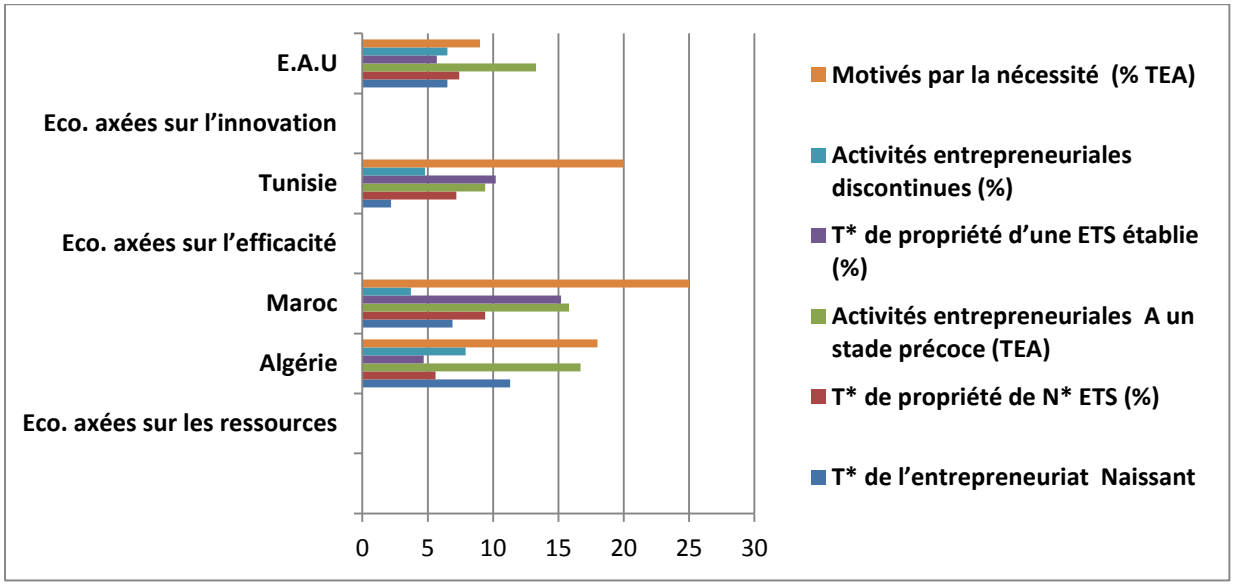

Source : Etabli selon les données du Rapport GEM, 2009.

III.2.3. Le genre et l'activité entrepreneuriale dans les Neuf (09) pays de la zone MENA :

. La figure ci-après, qui couvre neuf pays de la région MOAN, montre que dans ces pays, les hommes sont beaucoup plus susceptibles que les femmes de participer à une activité entrepreneuriale naissante. Le taux de TEA féminin moyen s'élève à 8,5 % par rapport au taux moyen masculin de 18,4 %, avec de grandes différences entre les pays. Les taux de TEA féminins les plus faibles se trouvent en Palestine et en Syrie, où un peu plus de 3 % des femmes âgées de 18 à 64 ans sont impliquées dans une activité entrepreneuriale précoce, et le plus élevé est au Yémen, où près de 19 % des femmes adultes sont impliquées.

Figure N°7 : Les taux de TEA et les questions de sexospécificité dans neuf (09) pays de la région MENA

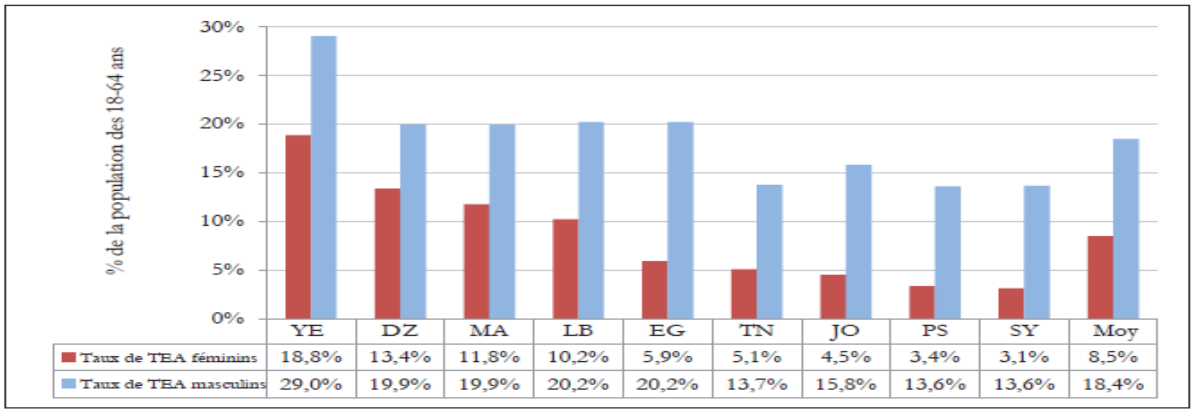

	YE	DZ	MA	LB	EG	TN	JO	PS	SY	Moy
Taux de TEA féminins	18,8%	13,4%	11,8%	10,2%	5,9%	5,1%	4,5%	3,4%	3,1%	8,5%
Taux de TEA masculins	29,0%	19,9%	19,9%	20,2%	20,2%	13,7%	15,8%	13,6%	13,6%	18,4%

Source : GEM APS, 2009 ; 2008 pour l'Égypte (EG).YE

Les taux de TEA féminins ont tendance à suivre le même modèle général que les taux masculins, et les taux de TEA mixtes sont plus élevés dans les groupes des 25–34 et 35–44 ans. Au Liban, en Syrie et en Jordanie, les femmes de 35–44 ans présentent cependant le taux de TEA le plus élevé, tandis que pour les hommes, le taux le plus élevé concerne le groupe d'âge des 25-34 ans. Le seul cas où les femmes présentent un taux de TEA plus élevé que les hommes se retrouve au Yémen pour le groupe d'âge des 35–44 ans. Le Yémen est également le seul pays où le taux de TEA féminin le plus élevé des femmes concerne les femmes les plus jeunes (18–24 ans).

CONCLUSION :

La promotion de l'entrepreneuriat féminin est une préoccupation récente des pouvoirs publics. Il importe de veiller à ce que la dynamique encore timidement engagée ne soit pas ralentie dans un contexte économique difficile.

Certaines spécificités des femmes entrepreneures apparaissent à cet égard plutôt comme des atouts : prise de risque mesurée, souci de bien maîtriser leur projet et pour beaucoup d'entre elles, choix de secteurs d'activité (notamment au sein de la gamme diversifiée des services aux particuliers, mais aussi services spécialisés d'assistance/conseil aux entreprises) qui répondent à des besoins appelés à se développer.

La délégation aux droits des Femmes et à l'égalité des chances entre hommes et femmes estime qu'une meilleure reconnaissance de l'intérêt de leurs projets et un accompagnement adapté sont indispensables pour renforcer leur confiance et les encourager à se lancer.

Ce regard positif, associé à une valorisation de leur contribution au développement économique et social et à une prévention des discriminations liées au genre (notamment chez les financeurs) pourrait aussi inciter les femmes à créer ou reprendre des entreprises dans des domaines plus diversifiés.

Pour le Cas de l'Algérie, le gouvernement (politiques publiques) a un système complexe de soutien gouvernemental aux PME et à l'entrepreneuriat. Cela comprend un organisme spécial de promotion de l'entrepreneuriat chez les jeunes Algériens (Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes, ANSEJ) avec l'objectif de réduire les taux de chômage des jeunes en aidant les diplômés des universités et des instituts techniques à développer leurs idées entrepreneuriales, naviguer à travers le processus de démarrage, et obtenir un financement grâce à un système de garantie soutenu par le gouvernement. Deux fonds de garantie gouvernementaux existent pour aider à solutionner les besoins collatéraux des PME et des nouvelles entreprises, et une société d'investissement de capital risque a été créée par le

gouvernement en 1991 pour stimuler l'investissement privé. Toutefois, la majorité des programmes de soutien gouvernementaux ciblent les PME existantes.

Les résultats de notre étude suggèrent que davantage d'efforts sont nécessaires pour renforcer la culture entrepreneuriale en général et celle de l'entrepreneuriat féminin en particulier.

* Une couverture médiatique de l'entrepreneuriat plus fréquente et davantage d'opportunités de participer à des initiatives d'éducation et de formation en entrepreneuriat permettraient aux Algériens d'accroître leur exposition aux aspects positifs de l'activité entrepreneuriale, et de renforcer leur confiance dans leurs capacités à lancer de nouvelles entreprises.

* Bien que l'écart entre les genres dans l'activité entrepreneuriale en Algérie soit le plus bas des sept pays du GEM-MOAN, les femmes dans la population des 18–64 ans ont une plus grande peur de l'échec que les hommes et une confiance moindre dans leur capacité à démarrer une entreprise. Selon les statistiques gouvernementales, les femmes représentent seulement 18 % des jeunes entrepreneurs qui lancent de nouvelles entreprises à l'aide du programme de formation ANSEJ. Plus d'efforts pour atteindre les jeunes femmes à travers la promotion de l'entrepreneuriat et pour encourager leur participation croissante à l'activité entrepreneuriale doivent être envisagés.

Les recommandations :

A l'issue de cette modeste étude, et en quête de la promotion de l'entrepreneuriat féminin en Algérie, nous proposons une série de recommandations, qui s'articulent autour de cinq grands axes suivants :

La communication :

- faire connaitre les expériences réussies,
- encourager la communication pour rendre visibles les femmes créatrices de richesses et d'emplois.

La formation :

- Renforcer les liens de la formation professionnelle avec l'ensemble des institutions abritant un mécanisme pour l'apprentissage des métiers,
- initier des formations préparant à l'entrepreneuriat au sein des universités et grandes écoles,

Le financement :

- Mettre en place un système d'aide financier destiné aux femmes,

Coordination et / ou réseau :

- Renforcer la coordination au niveau des institutions qui ont mis en place des dispositifs pour améliorer leur impact sur les femmes,
- renforcer les capacités des associations pour la mise en place de réseaux,

La recherche *:*

- Promouvoir une étude globale et nationale sur les femmes entrepreneures,
- créer une banque de données sur l'entrepreneuriat féminin,

Aussi, au terme de notre étude comparative entre les pays, il nous a été donné de constater l'implication plus ou moins marginale des femmes dans l'activité entrepreneuriale dans le monde et particulièrement en Algérie. Cela malgré des efforts fournis par les Etats et la volonté de réduire le degré des inégalités entre hommes et femmes dans la vie professionnelle et de l'entrepreneuriat. Aussi il y a lieu de faire un constat sur la concentration de l'activité entrepreneuriale des femmes dans le secteur des services dans tous les pays retenus dans notre étude.

Enfin, la problématique de la promotion de l'entrepreneuriat féminin présente un caractère universel avec les inégalités qui demeurent entre les hommes et les femmes dans l'activité entrepreneuriale, cela malgré les efforts et les différents programmes institutionnels au niveau national voir international qui consistent à permettre un accompagnement efficace des femmes dans les mutations des sociétés.

Références bibliographiques :

*Zghal R. (2007), (sous sa direction), « L'entrepreneuriat : théories, acteurs, pratiques », Med SA.
* Gillet A. « les femmes créatrices de PME en Algérie : motivations, parcours socioprofessionnel et stratégie d'existence », CREAD 2000. Document de Travail 16- Griot- Cnam.
*Bosma, N.; Levie, J. 2010. *Global Entrepreneurship Monitor: 2009 Global Report*. Babson College,Universidad del Desarrollo and Reykjavik University, Wellesley, USA.
*IDRC. 2008b. "Roundtable Proceedings Report". MENA Region Roundtable to Discuss the MENA
*FEMISE (Forum Euro-méditerranéen des Instituts Economiques). 2006. *Micro and Small Enterprises in Lebanon, FEMISE Research Programme 2002-2004.* Institut de la Méditerranée, Marseille, France.
*IMF (International Monetary Fund). 2009a. *Regional Economic Outlook: Middle East and Central Asia*, World Economic and Financial Surveys. International Monetary Fund, Washington, DC, USA.
*IMF. 2009b. *World Economic Outlook 2009*, IMF reports. International Monetary Fund, Washington, DC, USA.
*MPMEA (Ministère de la PME et de l'Artisanat). 2009. 《Bulletin d'information statistiques No 14, indicateurs pour l'année 2008》. Direction des systèmes d'information et des statistiques, République Algérienne Démocratique et Populaire, Algiers, Algeria.
*World Bank. 2007. *The Environment for Women's Entrepreneurship in the Middle East and North Africa Region*. World Bank, Washington, DC, USA.
*André Letowski. Observatoire de l'APCE *La création d'entreprise et les femmes : quel bilan faire en 2007 ?*, mars 2007.
*APCE *; L'entrepreneuriat féminin dans les PME et TPE françaises*, 16/11/2007.
*Viviane de Beaufort. Professeure à l'ESSEC *; La création d'entreprise au féminin dans le monde occidental*. Étude comparative. 2006.
*Rapport issu d'une conférence de l'OCDE *; L'entreprenariat féminin : questions et actions à mener*. Istanbul, juin 2004.
*Annie Cornet et Christina Constandinidis *; Entreprendre au féminin : une réalité multiple et des attentes différenciées*.. École de gestion de l'Université de Liège, septembre 2007.
*Bertrand Duchéneaut et Muriel Orhan. *Les femmes entrepreneurs en France*. Éditions Seli Arslan, 2000.